

CAPEPS - AGREG

Entraide & PA₃rtage

Concours d'entrée 2SEP



Pierre Parlebas

Série « Les acteurs de l'EPS »



Théo ROUGNANT

Enseignant agrégé d'EPS (Académie de Rennes)

Jérôme BOUCHAN

Enseignant agrégé d'EPS (Académie de Rennes)

Document évolutif

Version originale du 22/02/2022

Ont participé à la relecture, la correction et/ou à l'enrichissement de ce document :

Willy HUGEDET

Enseignant agrégé d'EPS & Docteur en STAPS
(ATER – Laboratoire C3S – UFR STAPS Besançon)
Auteur d'une thèse consacré à Pierre Parlebas

Romain BARON

Enseignant agrégé d'EPS (UFR STAPS de Besançon)
Membre du groupe Entraide & PA₃rtage

Les documents du groupe Entraide & PA₃rtage sont mis à disposition selon les termes de la Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale 3.0 France



Contenus évolutifs et contacts des auteurs

Tous nos contenus sont évolutifs et disponibles en ligne. Ce choix nous permet de soumettre les documents à la relecture constante et aux différents commentaires critiques de tout un chacun en vue de les amender et de les enrichir. Nous enclenchons ainsi une dynamique de partage en comptant sur les contributions des acteurs de notre discipline (Etudiants STAPS, Professeurs d'EPS, PRCE & PRAG, Doctorants & Docteurs, ATER, Maîtres de conférences, Professeurs des universités).

De plus, nous pensons qu'un contenu évolutif sera plus à même de répondre aux besoins mouvants des candidats, relatifs aux changements d'orientation des concours et à l'évolution de la recherche dans les domaines abordés.

Enfin, l'actualisation de la connaissance étant un travail à temps plein, nous serons plus efficaces dans l'union et l'entraide afin de tendre vers des contenus les plus complets et les plus riches possibles au service de notre discipline.

Pour toute remarques, questions ou suggestions nous vous renvoyons vers les auteurs du document :

theo.rougnant@ehess.fr

jerome.bouchan@gmail.com

Précautions d'usage des documents thématiques du groupe

Les documents thématiques du groupe Entraide & PA3rtage proposent une synthèse des connaissances issues de la littérature scientifique et professionnelle dans un domaine précis. Bien qu'articulés autour de réflexions personnelles et engagées de leurs auteur.e.s, ces documents n'ont pas vocation à être cités dans une copie de concours.

En effet, nous recommandons aux étudiants ou candidats de citer les auteur.e.s et les références « d'origine » inscrites en bas de page de nos documents. C'est dans cette optique de mise en valeur des « sources » que nous effectuons et mettons à votre disposition ce travail poussé de bibliographie.

De plus, nous rappelons que l'objectif n'est pas de proposer des fiches de révision utilisables en l'état mais un ensemble de contenus pouvant servir de ciment à la démarche de synthèse nécessaire dans les révisions des candidats. Il est primordial de prendre conscience que ces contenus ne se suffisent pas à eux-mêmes pour obtenir un concours mais sont simplement un appui pour engager la démarche d'articulation des connaissances entres-elles, au service d'un sujet.

Sommaire

1. TRAJECTOIRE	4
2. CONCEPTION DE L'EPS.....	4
2.1. PRINCIPALES ORIENTATIONS	4
2.1.1. <i>Finalités, contenus, méthodes, relation pédagogique et évaluation</i>	4
2.1.2. <i>Construction de sa conception au cours du temps</i>	7
2.2. PROMOTION ET DIFFUSION DE SES IDEES	7
3. INFLUENCE ET HERITAGE	8
4. LIENS AVEC D'AUTRES ACTEURS CLEFS	9
5. BIBLIOGRAPHIE PRINCIPALE	10
5.1. DE L'ACTEUR	10
5.2. SUR L'ACTEUR.....	10
6. COMMENT MOBILISER CET ACTEUR DANS UNE COPIE ?.....	10

1. Trajectoire

Né en 1934 à Paris, Pierre Parlebas s'oriente vers l'École normale d'instituteurs avant d'intégrer l'École Normale Supérieure d'Education Physique et Sportive (ENSEPS) jeunes gens de Joinville-Le-Pont de 1955 à 1958 au sein de laquelle il reçoit, entre autres, les enseignements de Justin Teissié, Robert Mérand et Maurice Lagisquet. Il est à partir de 1958 et jusqu'en 1965 enseignant d'EPS dans le secondaire, dans des classes de formation professionnelle et de lycée, tout en se formant à d'autres disciplines que l'EPS telles que les sciences humaines et sociales, la logique, les mathématiques et la linguistique¹. Il est nommé en tant qu'attaché de recherches en 1965 à l'ENSEPS jeunes filles de Châtenay-Malabry au Laboratoire d'étude du comportement psychomoteur, dirigé par le psychologue Edmond Hiriartborde. Lors de la suppression des ENSEPS, Parlebas devient rattaché institutionnellement à l'institut national des sports (INS) et devient responsable d'un axe de recherche « jeux sportifs et science de l'action motrice » à la nouvellement créée INSEP (qui s'intitule alors Institut National du Sport et de l'Education Physique) en 1975 lors de la « fusion » de l'ENSEPS et de l'INS. Il soutient sa thèse d'État de Lettres et sciences humaines en 1984² puis est recruté comme professeur des universités à Paris V en 1987. Cet itinéraire fait de lui l'un des premiers professeurs d'EPS à devenir enseignant-chercheur. En parallèle de ce parcours académique, Parlebas est engagé dans le champ de l'éducation populaire en tant que moniteur puis directeur de colonies de vacances dès le début des années 1950 et comme collaborateur privilégié des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Actives (CEMÉA) à partir de 1969. En 1983, il intègre la commission verticale dirigée par Alain Hébrard et visant à aligner les programmes de l'EPS sur les nouvelles directives ministérielles, au même titre que les autres disciplines. Cette commission, dont font également partie Robert Mérand, Michel Volondat, Daniel Denis et Georges Vigarello³, imprime une nouvelle orientation à l'EPS qui sera visible dans les programmes de 1985 et 1986. Prenant quelque peu ses distances avec l'EPS, Parlebas devient professeur de sociologie en 1987 à l'université Paris V puis directeur de l'UFR de sciences sociales de cette même université en 1991. Plusieurs fois juré des CAPEPS et agrégations d'EPS, il est aujourd'hui président d'honneur des CEMÉA.

2. Conception de l'EPS

2.1. Principales orientations

2.1.1. Finalités, contenus, méthodes, relation pédagogique et évaluation

Parlebas n'est pas, selon Collinet, le concepteur de l'EPS le plus explicite quant aux finalités auxquelles devrait répondre l'EPS⁴. L'essentiel de son discours sur la discipline se concentre sur l'approche globale que doit envisager l'enseignant, considérant ce dernier comme détenteur d'une grande liberté pédagogique quant aux méthodes à employer. Malgré tout, le développement de qualités motrices, révélées dans son discours à travers la notion de « conduites motrices », semble au cœur de sa conception de l'EPS. Si le réinvestissement de cette motricité reste peu abordé dans ses écrits, toujours est-il que l'on peut envisager Parlebas comme un acteur de l'EPS résolument centré sur un savoir agir « par corps » de l'élève. Il est également intéressant de noter que son approche psychosociomotrice, à l'interface entre démarche pédagogique et scientifique, alloue a priori les mêmes finalités à la discipline qu'il s'agisse des filles ou des garçons, permises par la pratique en

¹ Plus précisément, il suit à l'Université de Paris Sorbonne un cursus de licence ès Lettres et sciences humaines, Psychologie (1964-1969), un cursus de mathématique (1969-1970) puis un cursus de linguistique (1971-1972).

² PARLEBAS (« Psychologie Sociale et Théorie des Jeux. Étude de certains jeux sportifs », Thèse de Doctorat d'État (Spécialité: Lettres et Sciences Humaines), Université de Paris V René Descartes, 1984)

³ Pour la commission complète, voir HÉBRARD (L'éducation physique et sportive. Réflexions et perspectives, 1986).

⁴ « Parlebas réserve une place minimale de ses réflexions aux finalités de l'éducation physique. Celles-ci apparaissent bien à certains moments mais ne concernent qu'une part très faible du discours. » (COLLINET, Les Grands Courants d'éducation physique en France, 2000).

commun d'une même activité (le jeu, sportif ou non) où les deux sexes jouent et/ou s'affrontent ensemble⁵. Le principe qui semble guider l'ensemble de ses propositions réside ainsi dans la recherche d'égalité entre les élèves, mais aussi par rapport à l'enseignant, à la fois au sein du contexte de l'EPS et au-delà, ailleurs et plus tard⁶.

Parlebas est par ailleurs un des acteurs qui milite le plus pour la diversification des supports d'enseignements en EPS. Tout d'abord, les jeux traditionnels possèdent une place de choix au sein de sa conception, lui qui refuse l'hégémonie du « tout-sport » et plus encore de la compétition⁷, contrairement à d'autres acteurs qui lui sont contemporains, nous y reviendrons. Selon lui, les jeux traditionnels, qu'il défend aux côtés des CEMÉA permettent de développer des qualités d'imagination, d'autonomie ou encore de coopération que ne permet pas toujours l'usage des sports compétitifs (parlant même dans un article de 1975 du corps sportif comme un « corps machine »⁸). Il soutient également à plusieurs reprises⁹ (1975/2001) les pratiques artistiques qui permettent de s'éloigner des pratiques performatives jugées normalisantes. Il est à l'inverse bien moins enclin à décrire précisément des propositions didactiques concrètes, considérant que « le fait de systématiser les mémentos et autres progressions linéaires revient à considérer les enseignants comme sous-qualifiés »¹⁰. Plus largement, c'est l'idée d'élargissement des pratiques supports de l'EPS qu'il revendique, permettant une éducation relationnelle par corps des élèves, appréhendée comme une sociomotricité. Par les supports multiples, son idée est de fournir les moyens aux élèves d'incarner de nombreux rôles dans des interactions sociales variées, dans des groupes pluriels¹¹. Ce faisant, il met en avant la notion de transfert d'apprentissage comme le fait que l'EPS possède une influence socialisatrice dépassant son seul cadre et s'étendant aux autres disciplines¹², ce qui le rend très proche des idées actuelles de socle commun et des contributions de chaque discipline à des compétences générales transversales.

De manière à rendre compte de la variété des activités à enseigner, il conceptualise un modèle permettant de classer les activités selon leur logique interne, c'est-à-dire selon les éléments caractéristiques pertinents permettant de rassembler et distinguer les activités par rapport à l'expérience vécue qu'en fait le pratiquant. Trois critères sont ainsi dégagés par Parlebas :

- Partenaire (présence ou absence).
- Adversaire (présence ou absence).
- Incertitude du milieu (selon différents degrés).

Ce modèle « PAI » lui permet alors de distinguer la psychomotricité, consistant à agir en l'absence d'autrui, de la sociomotricité, où l'action se fait en fonction d'autrui, qu'ils soient partenaires ou adversaires. C'est bien par ce modèle scientifique de classification des activités physiques que Parlebas défend l'élargissement des supports d'enseignement, qui devraient selon lui couvrir l'ensemble des combinaisons de critères, et donc l'ensemble des logiques internes. Cette recherche des fondements, des invariants des activités physiques n'est pas l'apanage de Parlebas – Robert Mérand se pose lui aussi en défenseur des fondamentaux (culturels) des sports pratiqués – mais il est le concepteur à avoir rendu cette recherche la plus aboutie scientifiquement.

⁵ ATTALI & GROSSET (« D'un modèle sexué à l'éducation de l'élève : les différences ont-elles disparu ? (1942-1979) », in SAINT-MARTIN & TERRET, *Sport et genre. Apprentissage du genre et institutions éducatives*, 2005).

⁶ HUGEDET (« L'éducation corporelle à l'épreuve d'un idéal démocratique : l'oeuvre subversive de Pierre Parlebas (1950-2020) », *Thèse de doctorat en Sciences du sport*, 2020).

⁷ PARLEBAS (« Jeu sportif, rêve et fantaisie », *Esprit* n°446 (5), 1975).

⁸ PARLEBAS (« Jeu sportif, rêve et fantaisie », *Esprit* n°446 (5), 1975, p. 794).

⁹ PARLEBAS (« Jeu sportif, rêve et fantaisie », *Esprit* n°446 (5), 1975) ; PARLEBAS (« Les danses et les jeux traditionnels sont-ils d'actualité ? », *Revue EPS* n°105, 2001).

¹⁰ C'est la réponse qu'il fournit lorsqu'il lui propose d'explicitier une méthode. ARNAUD (« L'éducation physique à l'école », *Supplément à L'école et la famille* n°10, 1980).

¹¹ PARLEBAS (« L'éducation physique, une éducation des conduites de décision », *Revue EPS* n°103, 1970).

¹² PARLEBAS (« Pour une éducation physique structurale. L'apprentissage, une continue réorganisation des structures motrices », *Revue EPS* n°92, 1968).

La psychosociomotricité qu'il défend se base sur un éclectisme scientifique révélateur de sa trajectoire académique : sociologie, psychologie, mathématiques, logique, linguistique... tout en étant au cœur de son projet de fonder une nouvelle science, une science de l'action motrice. La conduite motrice est ainsi une motricité abordée sous tous les aspects nécessaires à sa pleine appréhension : cognitifs, physiques, perceptifs, affectifs ou encore sociaux. Dans cette approche, que l'on peut qualifier de moniste, le corps ne peut se distinguer de l'esprit au risque de manquer la pleine compréhension du phénomène qu'est la conduite motrice, engageant l'individu tout entier. Selon Parlebas, c'est en appréhendant cette multi-dimensionnalité de la motricité de front comme un tout que l'on peut proposer des activités physiques pleinement éducatives. Il défend ainsi ce qu'il nomme une EP structurale¹³, où l'action du pratiquant se compose de phénomènes en interdépendance et ne pouvant être appréhendés chacun séparément.

Travaillant à accroître sa compréhension de l'activité du pratiquant dans les activités avec partenaires et/ou adversaires, Parlebas développe la notion de « praxéologie motrice ». Se basant sur la sémiologie, l'étude des signes et de ce qui fait sens, il conceptualise la motricité comme une interaction chargée de sens. De la mise en avant de communications et de contre-communications, mais aussi de la quantité d'informations que délivre chaque individu aux autres dans l'action, quantité qui doit être maximale et fiable pour les partenaires, minimale et trompeuse pour les adversaires. Dans cette grille de lecture de la motricité, le mouvement est l'unité de base d'un échange d'information, il est un praxème. Assemblés, ces praxèmes fondent un langage qu'il est possible d'analyser comme tel et de développer, comme un langage du corps à acquérir, une « sémiotricité »¹⁴.

Quelle place possède la technique dans cette approche ? Comme d'autres acteurs de son époque, Parlebas propose de rompre avec un technicisme qui caractérise les conceptions plus anciennes. « Ce n'est plus la technique, le savoir-faire qui deviennent fondamentaux, mais l'élève qui les utilise. Le regard se détache du mouvement pour s'orienter vers l'être qui se meut »¹⁵. Il est ainsi particulièrement critique d'une façon de concevoir l'EPS comme guidée par la technique, ou plutôt par un assemblage de techniques disparates, et promeut une centration nouvelle sur le processus d'apprentissage de l'élève. Par cette approche qui se décale de l'objet d'apprentissage pour aller vers le sujet qui apprend, Parlebas contribue à ce qu'il nomme lui-même une « révolution copernicienne » de l'enseignement de l'EPS. Les gestes décontextualisés et stéréotypés sont selon lui à abandonner au profit d'un enseignement de structures motrices transférables.

Ce changement d'orientation, qui pousse à se centrer sur l'élève, ne touche pas que les contenus d'apprentissage mais s'inscrit aussi au fondement d'une nouvelle façon de penser la relation pédagogique, révélant au passage l'influence fondamentale des CEMÉA sur la conception de Parlebas dont il se fait le relais en EPS. Si ce n'est plus la technique qui est au centre, alors il est nécessaire pour l'enseignant de s'intéresser à l'élève, de prendre en compte sa façon singulière d'apprendre et de penser, rompant avec des formes de pédagogies autoritaires et descendantes. Ce qui caractérise la conception de Parlebas et de ses collaborateurs des CEMÉA, c'est la promotion d'une véritable éducation démocratique dont le fondement est un éloge de la compréhension et la négociation des règles, auquel vient s'ajouter la finalité de formation d'un citoyen apte à faire société avec les autres. Ce faisant, cette approche rappelle les propositions faites par Méard et Bertone dans une forme de « pédagogie du contrat »¹⁶. Ce qui guide Parlebas, c'est bien le refus de toute forme de domination que reproduirait un enseignement aveugle à cette question, ainsi que la recherche d'égalité¹⁷.

¹³ PARLEBAS (« Pour une EP structurale », *Revue EPS* n°92, 1968).

¹⁴ Mot formé par l'assemblage de « sémantique » et de « motricité », révélant l'influence de sa formation en linguistique.

¹⁵ PARLEBAS (« L'Éducation physique en miettes », *Revue EPS* n°85, 1967).

¹⁶ MÉARD, BERTONE (*L'autonomie de l'élève et l'intégration des règles en éducation physique*, 1998).

¹⁷ HUGEDET (« L'éducation corporelle à l'épreuve d'un idéal démocratique : l'œuvre subversive de Pierre Parlebas (1950-2020) », *Thèse de doctorat en Sciences du sport*, 2020).

Pour finir, l'évaluation, comme d'autres aspects concrets des leçons d'EPS, n'a pas fait l'objet de propositions franches de la part de Parlebas. Son affinité certaine avec les méthodes actives, visible dans son rôle majeur au CEMÉA, y est sans doute pour beaucoup dans cette absence, l'évaluation constituant une mise en chiffre normative de l'individu peu en phase avec une conception active de l'apprentissage. Il déclare ainsi en entretien être « assez hostile à l'évaluation stigmatisante, hiérarchique »¹⁸.

2.1.2. Construction de sa conception au cours du temps

En considération de la richesse du modèle conceptuel qu'a construit Parlebas, du temps a été nécessaire pour le développer. C'est étape par étape, notamment par « la confrontation avec la réalité du terrain, de la pratique et des pratiquants »¹⁹ que la réflexion de Parlebas s'est constituée. Si la motricité de l'élève comme fondement de la discipline est apparue très tôt dans sa conception, ce n'est que dans les années 1970 et surtout 1980 que le projet d'une science de l'action motrice, qu'il nomme « praxéologie motrice », voit le jour.

Le modèle s'enrichit mais la ligne directrice reste la même, Parlebas n'est pas un acteur dont la conception serait marquée de ruptures et de changements forts.

2.2. Promotion et diffusion de ses idées

Les différents champs dans lesquels Parlebas est investi n'autorisent pas tous une égale diffusion de ses idées. C'est ainsi davantage dans le milieu universitaire et dans les CEMÉA que sa conception a pu s'étendre, contrairement aux enseignants d'EPS, qui restent en partie hermétiques à ses propositions. Ses réflexions scientifiques et épistémologiques l'éloignent des problématiques de terrain de ces derniers, d'autant plus que les propositions concrètes applicables telles quelles sont inexistantes dans les propositions de Parlebas²⁰. Cumulant un parcours académique diversifié, des diplômes universitaires et une forme de reconnaissance intellectuelle, Parlebas ne parvient pas à faire passer au sein de la profession ses propositions, quand bien même elles se verraient relayées dans des périodiques tels que la revue *Éducation Physique et Sport*. Ainsi, l'héritage de Parlebas apparaît relativement diffus et tient plus aux idées qu'aux propositions didactiques.

Cet apparent paradoxe est à replacer dans la structure du champ de l'EPS de cette époque. Parlebas fait en effet face à une opposition du courant du sport éducatif, qui relaie des propositions plus concrètes répondant aux attentes des enseignants de cette époque sur les problèmes croisés de la sportivisation et de la didactisation de l'EPS. Par exemple, son contemporain Robert Mérand, se trouve être, par son approche pragmatique-pratique, plus en phase avec les besoins des enseignants de son temps, ce qui le rend plus audible et écouté. Les écrits de Parlebas ont la réputation d'être (trop ?) exigeants et il ne dispose pas d'une autre forme de relais de ses idées, du type « stage Maurice Baquet », où les conceptions se mettent à l'épreuve et se transmettent par la pratique. Avec l'AE-EPS, il propose malgré tout des stages relatifs à la sociométrie et à la psychologie de groupe.

À l'inverse, les CEMÉA, constitutifs d'un mouvement engagé autour de l'éducation nouvelle et des méthodes actives, entrent davantage en résonance avec les idées de Parlebas, à travers entre autres la revue *Vers l'éducation nouvelle*. Pierre Parlebas participe à beaucoup de stages de formation des animateurs de colonies de vacances, partiellement investis par les professeurs d'EPS, mais sans être impliqué dans les stages de formation continue dédiés aux enseignants.

¹⁸ HUGEDET (« L'éducation corporelle à l'épreuve d'un idéal démocratique : l'œuvre subversive de Pierre Parlebas (1950-2020) », *Thèse de doctorat en Sciences du sport*, 2020).

¹⁹ « Rencontre avec Parlebas », *Carrefours de l'éducation* n°20, 2005.

²⁰ COLLINET (*Les Grands Courants d'éducation physique en France*, 2000).

Pour finir, au niveau de la dimension institutionnelle de l'EPS, l'importance marquée du courant du sport éducatif n'aura pas permis à Parlebas d'imposer pleinement ses vues dans les textes disciplinaires de son temps.

3. Influence et héritage

Concernant les influences de Pierre Parlebas dans la sphère de l'EPS, le courant didactique qui puise son fondement dans la culture des APSA peut-être perçu comme une filiation commune des réflexions menées par Mérand et Parlebas. Cependant, pour Parlebas, l'approche consistant à partir des pratiques pour les éclairer par les théories scientifiques, comme le fait Mérand, ne fait que reproduire ces dernières sans les faire évoluer. Le champ de la didactique peut alors être perçu comme une filiation de Parlebas, mais en gardant l'esprit d'une approche qui place une théorie de l'EP scientifique en amont des pratiques.

Les travaux de Pierre Parlebas auront eu du mal à imprégner les textes officiels de l'EPS. Dans les programmes de 1985, Hébrard, qui dirige alors la rédaction des programmes, tente de faire un compromis entre les différentes tendances, et notamment l'opposition entre Parlebas et le « courant du sport éducatif », en la présence de Mérand et du SNEP (Syndicat National de l'Education Physique). Seulement, Hébrard n'y parvient pas, ce qui aboutit à un texte vide ²¹, sans contenus précis, contrairement aux précédentes IO de 1967.

Les réflexions de Parlebas concernant les classifications sportives ont mis du temps à imprégner la sphère de l'EPS au travers des textes officiels. En effet, le débat des domaines d'action contre les classifications sportives, mené par Pineau, reste sans grande influence à cette période. Pierre Parlebas évoque lui-même un « rendez-vous manqué » des domaines d'actions et pense que les programmes sont revenus aux conceptions technicistes antérieures, mais masqués d'un « habillage psychologisant » conduisant au « surplace » de l'EPS²². Néanmoins, une filiation apparaît entre les domaines d'action qui n'ont pas réussi à s'imposer en 1996 et les composantes culturelles / compétences propres / champs d'apprentissage qui se font de plus en plus contraignants pour les programmations, en lien avec des évaluations qui exigent de choisir trois APSA de trois « domaines » distincts. Dans le prolongement des débats sur la classification, la juxtaposition de techniques sportives est aussi décriée par l'auteur. Il explique qu'aujourd'hui « nous sommes désormais des préparateurs aux Jeux Olympiques, nous ne sommes plus des professeurs d'EPS »²³. Pierre Parlebas a cette originalité de maintenir les débats sur les finalités et les objectifs de la discipline. Il discute en permanence de la cohérence entre les moyens utilisés et les intentions affichées de l'EPS.

L'héritage de Pierre Parlebas se retrouve pourtant dans les nombreuses notions scientifiques qui perdurent encore aujourd'hui. La classification des activités en « Partenaires », « Adversaires » et « Incertitude » est largement enseignée dans les formations STAPS. De même, les notions de logique interne, ou de sémiotique de la motricité sont des apports de Parlebas qui perdurent à travers le temps. Outre les aspects conceptuels, Pierre Parlebas continue d'être influent dans les débats internes après les années 1990, comme l'illustre notamment sa présence aux groupes techniques disciplinaires (GTD). Au sein de la corporation des professeurs d'EPS, il reste très connu et entendu, mais dérange par ses différentes prises de positions, notamment lorsqu'il attaque la compétition sportive, à laquelle est attachée toute une génération d'enseignants. Son influence auprès des enseignants reste alors amoindrie, et notamment par le biais du SNEP qui a « érigé un véritable mur de silence »²⁴, quand bien même Parlebas continue d'être influent dans d'autres pays, notamment en Espagne.

²¹ NERIN (Les IO de l'EPS au XXème siècle, Dossier EPS n°44, 2003)

²² PARLEBAS (« Rendez-vous manqué », Cahiers pédagogiques n°361, 1998)

²³ PARLEBAS (« Rapport théorie pratique », Revue AEEPS, Bistrot pédagogique, 28 janvier 2010)

²⁴ MARTIN (Histoire de l'EP sous la 5^{ème} République, La terre promise, 2004)

Ses héritiers aujourd'hui transparaissent dans le courant des conduites motrices, notamment au travers des travaux de Dugas, Bordes et Collard²⁵. Par ailleurs, les travaux sur la praxéologie motrice, les situations ludomotrices, ou encore les jeux traditionnels peuvent être vus comme des héritages des réflexions de Parlebas.

4. Liens avec d'autres acteurs clefs

Concernant ses relations avec Le Boulch, Parlebas et ses travaux sont plutôt proches dans l'idée mais s'opposent sur l'importance des interactions sociales. En effet, Le Boulch voit surtout dans l'EP un moyen de faire travailler une psychomotricité, alliant corps et esprit, tandis que Parlebas y ajoute la dimension sociale. À la psychomotricité développée par Le Boulch, il convient d'adjoindre une « sociomotricité », terme développé par Parlebas, dont le but recherché est l'adaptabilité de la personne. Cette adaptabilité se veut multiple en réponse à la réalité évolutive personnelle de l'individu, à l'adaptabilité aux modifications du milieu, ou encore à l'adaptabilité aux variations des situations sociales. La notion de conduite motrice développée par Parlebas permet de considérer la motricité « comme un fait et comme un vécu »²⁶. Pierre Parlebas se distingue donc rapidement des discours portés par Jean Le Boulch, pour lequel il a beaucoup d'estime.

Dans la littérature scientifique de l'EPS, il existe une opposition entre la démarche scientifique de Parlebas, de science transdisciplinaire de l'action motrice, et celle défendue par Georges Vigarello, où l'EPS est analysée par plusieurs sciences différentes dans une approche pluridisciplinaire. Parlebas, dans son article « Pour une épistémologie de l'EPS »²⁷, soutient que « l'éducation physique sera scientifique ou ne sera pas » en reprenant une phrase de Demenÿ de 1902 dans « Les bases scientifiques de l'EP ». Cette approche scientifique de l'EP se veut tournée vers l'introduction des sciences humaines, notamment lorsqu'il parle de pédagogie des conduites motrices dans son article « L'éducation physique en miettes »²⁸. Cet article est considéré comme un symbole de cette tendance pour une science plus compréhensive du vécu de l'élève.

Néanmoins, son positionnement épistémologique l'expose à la critique des tenants de la rigueur scientifique traditionnelle. Ces critiques s'incarnent notamment dans la controverse entre Parlebas et Vigarello. Entre 1972 et 1985, Vigarello répond en débat à Parlebas, en indiquant que l'EP est une pratique et ne peut donc pas être une science, étant alors « condamnée à l'épistémologie »²⁹. Pierre Parlebas est d'accord avec ce point de vue, mais il soutient l'idée que l'EP, perçue comme « pédagogie des conduites motrices », peut être plus solidement appuyée par une science propre. La façon dont se construisent les STAPS depuis les années 1980³⁰ se base davantage sur une approche pluridisciplinaire comme la défend Vigarello, où les activités physiques et l'EPS sont analysées selon une multitude d'approches scientifiques, plutôt que comme une science unique comme le prône Parlebas.

Entre Mérand et Parlebas, l'opposition est grande et se cristallise notamment dans les travaux autour des programmes de 1985. Au sein de la commission verticale, les propositions de Mérand sur une didactique des APS (« pratique sociale de référence » et « traitement didactique ») sont « fermement réfutées par Parlebas qui fustige son manque de crédibilité scientifique »³¹. Selon lui, « établir les contenus à partir des pratiques enseignantes revient en effet à seulement renouveler celles-ci, à glisser d'un fatras de techniques sportives à

²⁵ DUGAS, BORDES & COLLARD (*Vers une science des activités physiques et sportives. La science de l'action motrice*, 2007)

²⁶ PARLEBAS (« L'EP en miettes », *Revue EPS n°88*, 1967)

²⁷ PARLEBAS (« Pour une épistémologie de l'EPS », *Revue EPS n°110*, 1971)

²⁸ PARLEBAS (« L'EP en miettes », *Revue EPS n°88*, 1967)

²⁹ VIGARELLO (« Une épistémologie, c'est-à-dire ?... Réflexion sur les problèmes de la science en EPS », *Revue EPS supplément n° 151*, 1978)

³⁰ Création d'une section STAPS au Conseil National des Universités en 1982 et transformation des UER-EPS en UFR STAPS en 1984.

³¹ MARTIN (*Histoire de l'EP sous la 5^{ème} République, La terre promise*, 2004)

un éventail tout aussi pléthorique de didactiques sportives »³². Mérand attaque en contrepartie Parlebas pour son manque de neutralité axiologique, le voyant comme un relais des idéologies anti-sportives de l'époque. Cette véritable opposition entre les deux acteurs devient structurante, et perdure longtemps dans le champ de la discipline.

5. Bibliographie principale

5.1. De l'acteur

PARLEBAS (Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice, 1981)

PARLEBAS (Éléments de sociologie du sport, 1986)

PARLEBAS (Jeux, sports et société. Lexique de praxéologie motrice, INSEP-Publications, 1999)

PARLEBAS (« L'EP en miettes », Revue EPS n°85-88, 1967), série de 4 articles

PARLEBAS (« Pour une EP structurale », Revue EPS n°92-94, 1968), série de 3 articles

PARLEBAS (« Pour une épistémologie de l'EPS », Revue EPS n°110, 1971)

PARLEBAS (« Jeu sportif, rêve et fantaisie », Esprit n°5, 1975)

PARLEBAS (« Rendez-vous manqué », Cahiers pédagogiques n°361, 1998)

5.2. Sur l'acteur

HUGEDET (« L'éducation corporelle à l'épreuve d'un idéal démocratique : l'œuvre subversive de Pierre Parlebas (1950-2020) », Thèse de doctorat en Sciences du sport, 2020)

MARTIN (Histoire de l'EP sous la 5^{ème} République, La terre promise, 2004)

COLLINET (Les Grands Courants d'éducation physique en France, 2000)

6. Comment mobiliser cet acteur dans une copie ?

Par rapport à quels thèmes peut-on mobiliser Pierre Parlebas ?

- La science et son utilisation : Parlebas tente de renouveler les approches scientifiques en EPS par la création d'une science de l'action motrice.
- La relation pédagogique : Détachement de l'objet d'enseignement au profit d'une prise en compte accrue de l'enfant.
- Les activités supports de la discipline : En se plaçant contre l'hégémonie du sport de compétition en EPS, Parlebas participe activement aux débats sur l'importance à donner aux jeux en tant que supports éducatifs.
- La formation des enseignants : Parlebas a été formateur de nombreuses années de sa vie et a publié un certain nombre d'articles et ouvrages utilisés par les enseignants en formation et en poste.
- Les programmes : Il a participé à plusieurs reprises aux groupes techniques disciplinaires et aux commissions chargées de rédiger les programmes de la discipline.

³² MARTIN (Histoire de l'EP sous la 5^{ème} République, La terre promise, 2004)